

Procès-verbal du Conseil d'Ecole de l'école primaire de l'île d'Yonne du 6 mars 2018

Présents :

Pour les parents : Mme Touzelet, M. Lachaussée, M. Morel, M. Dufourcq, Mme Jacquière,

Pour l'école primaire de l'île d'Yonne : Mme Thillou (PS), Mme Delor (MS), Mme Montez (GS), Mme Goran (CP 2/3 temps), M. Vereycken (CE1), Mme Fromont (CE2), M. Meutelet (CM1), M. Fauchon (CM2) et M. Marguet (1/3 CP, 1/3 directeur , 1/3 formateur),

Pour la ville : M. Pernuit (représentant municipal), M. Lahalali (directeur du service enfance et éducation) et M. Pradissito (responsable de la régie bâtiment).

Absentes excusées : Mme Tessier, Inspectrice de L'Education Nationale, Mme Nazorek (GS) en congé maladie, Mme Quesnay (en CE2 le jeudi) et Mme Galland.

En préambule, M. Marguet annonce que l'ordre du jour est modifié pour faire voter, en début de conseil plutôt qu'en fin, les horaires de l'école applicables à la rentrée prochaine, et pour permettre à M. Pradissito de quitter le conseil lorsque l'ordre du jour ne le concernera plus.

1. Les travaux effectués et ceux à envisager

Les travaux prévus au budget sont : la pose d'un visiophone en maternelle, la pose d'un verrou sur les portes le nécessitant, la révision du portail en maternelle, la pose de filtres occultants sur certaines portes ou fenêtres (souhaités pour des raisons de sécurité : cf PPMS).

M. Marguet rappelle les travaux effectués (la peinture, les meubles en maternelle, une belle étagère en CE2...) mais aussi la liste importante de travaux restants, liste établie depuis plusieurs mois, mais qui reste sans suite.

M. Pradissito a moins de personnel depuis la rentrée.

D'autres travaux sont souhaités (depuis la rentrée) : les stores des fenêtres de la classe de CM, dans les locaux de la maternelle. Et d'autres stores pour les fenêtres des classes de maternelle. Récemment, un crochet dans le vestibule de la salle de motricité s'est arraché du mur en accrochant des cerceaux...

M. Pradissito promet de faire au mieux.

2. Effectifs de l'école

Les effectifs se décomposent comme suit :

- Petite section : 25
- Moyenne section : 27
- Grande section : 25
- Cours préparatoire : 22
- CE1 : 21
- CE2 : 25
- CM1 : 24
- CM2 : 20

189 élèves et une moyenne de 23,6 élèves par classe pour 8 classes.

Si ce chiffre reste stable ou en hausse, il n'y aura pas de fermeture envisagée.

Les effectifs du personnel sont ensuite présentés :

- 2 AVS en GS
- 2 AVS en CE1
- 2 ATSEM en maternelle qui se partagent les trois classes selon les besoins.

Concernant la rentrée 2018, il y a eu 10 inscription en Petite Section.

La campagne pour les inscriptions CP commence au mois d'Avril.

M. Marguet rappelle qu'il faudra rester vigilants afin que les parents de GS pensent à inscrire leur enfant en CP, sans croire que cela est automatique puisqu'il n'y a plus qu'une seule école.

Les parents de GS ont une démarche administrative à faire pour l'inscription au CP.

3. Les nouveaux rythmes scolaires

M. Marguet indique que la décision de la DASEN a été annoncée vendredi dernier lors du Comité Départemental de l'Education Nationale (CDEN) qui accepte le retour à la semaine de 4 jours pour la ville de Sens qui en avait fait la demande.

M. Marguet rappelle que le conseil d'école avait voté majoritairement contre.

La proposition des horaires à la rentrée est donc la suivante :

Tous les jours, 8h30 – 12h00 et 14h – 16h30 ; 6 heures par jour.

Cette proposition, longtemps discutée en conseil des maîtres, tient compte de la pause méridienne nécessaire d'au moins 1h50 pour le service de la cantine qui se fait en bus.

Il avait été envisagé un début d'après-midi à 13h50 et une fin à 16h20 mais, pour le confort de chacun, (enfants de la cantine et enseignants) il est préféré 14h – 16h30.

M. Marguet propose de passer au vote. Personne n'est contre.

Ces horaires seront donc ceux de l'école primaire de l'île d'Yonne à la rentrée 2018.

Par ailleurs, un parent remarque que le gain des nouveaux rythmes pour la semaine à quatre jours est limité car il y aura une récréation d'au moins 15 minutes chaque jour, donc les élèves perdront déjà au moins une heure d'enseignement par semaine.

Il demeure une incertitude : les APC, Activités Pédagogiques Complémentaires.

Actuellement, ces activités se faisaient le lundi et le mardi en élémentaire, 45 minutes par jour ; et le mardi et le jeudi en maternelle, 45 minutes par jour.

M. MARGUET attend des directives de ses supérieurs afin de placer ces heures dans les nouveaux horaires de l'école.

4. Sécurité et PPMS

Deux simulations seront effectuées au cours de la prochaine période :

- Une alerte incendie :
 - Sans difficulté car il y a une alarme efficace.
- Mise en œuvre du PPMS :
 - Un confinement en maternelle.
 - Une évacuation du côté élémentaire.

Le signal du PPMS reste un problème car il n'y a pas de signal défini : nous ne pouvons pas utiliser l'alerte incendie et chaque directeur doit trouver un moyen de faire entendre un autre signal. La fois précédente, les CM1 n'avaient pas entendu le signal (corne de brume) et toute la maternelle avait été hésitante.

Ces exercices apparaissent importants aux enseignants car ils permettent de parler avec les élèves de ces situations et de créer une éducation du geste.

5. Restauration scolaire – Accueil périscolaire avant et après la classe – NAP

Les représentants des parents soulignent une amélioration du système de réservation, même s'il reste des points problématiques pour les annulations ou la prise en compte de leurs réclamations.

Ils abordent également la question des activités périscolaires proposées aux enfants qui leur semblent réduites, de la formation des animateurs et du dialogue avec ceux-ci qui peut sembler à certains difficile.

Il est également évoqué la forte discipline imposée aux enfants alors qu'ils sortent de leur classe ou bien qu'ils vont y entrer. De ce fait, il y aurait trop souvent des enfants punis à chaque moment de cantine.

6. Projets au niveau de l'école et des classes (coopérative scolaire, manifestations)

Concernant toute l'école :

➤ Carnaval ce vendredi 9 mars après-midi, avec un défilé sur le podium qui sera installé au centre de la cour. Les parents sont invités ; les enfants de la maternelle viendront dans la cour de l'élémentaire.

A l'issue du défilé, un goûter est offert à tous : les parents ont prévu des gâteaux et l'école offre les boissons.

➤ La photo de classe a été déplacée au jeudi 17 mai, le matin. Avec les 189 élèves de l'école !

➤ Le vendredi 29 juin : la « kermesse » de l'école. Il faudra beaucoup de parents.

Concernant les classes :

- en Petite Section :
 - X Sorties dans les 4 parcs de Sens (Jean Cousin, Médiathèque, Ballastière, Moulin à Tan).
 - X Sorties à la bibliothèque, au théâtre et au cinéma.
- en Moyenne Section :
 - X Sorties à la bibliothèque et au théâtre.
- en Cours Préparatoire :
 - X Ecole et cinéma.
 - X Création d'un film d'animation.
 - X Moulin à Tan.
- en CE1 :
 - X Sorties au Moulin à Tan.
 - X Réalisation d'un film d'animation. Court-métrage.
 - X Ecole au cinéma.
- en CE2 :
 - X Ecole au cinéma.
 - X Sortie au Jardin des Boutours pour jardiner.
 - X Le jardin de l'école.
- en CM1 :
 - X Fabrication d'un herbier au Moulin à Tan.
 - X Classe-musée sur le Moyen-âge.
 - X Visite de l'Assemblée Nationale et du musée du Quai Branly avec les CM2.
- en CM2 :

- X Sorties au Moulin à Tan sur le thème des jardins.
- X Sorties aux musées de Sens autour de la lecture de tableaux.
- X Travail sur le monument aux morts.
- X Visite de l'Assemblée Nationale et du musée du Quai Branly avec les CM1.

Ecole et cinéma est un projet départemental et l'école n'a pas la maîtrise du choix des films. Cinq euros ont été demandés aux familles pour les trois séances. Celles-ci sont :

- *Tout en haut du monde*
- *La ruée vers l'or*
- *Le garçon et le monde*

M. Marguet donne ensuite quelques informations sur la Coopérative :

- Il reste 976,57 €. Mais il faudra retirer : le théâtre de la maternelle (296€), le dernier film Ecole et cinéma (175€), et les factures du musée.

Depuis le début de l'année, nous avons eu 1697 € en entrée et 1997 € en sortie.

Nous aurons à nouveau une rentrée d'argent lors de l'achat des photos.

Un point est fait sur l'Amicale des parents d'élèves :

- La kermesse reste le moment le plus partagé et la principale rentrée d'argent.
- A la rentrée scolaire, l'amicale fusionnera avec la coopérative de l'école. Les enseignants trouvent que l'adhésion à l'OCCE est coûteuse (plus de 400 €) pour peu de bénéfices. Le nouveau nom pourrait être les AEI : Les Amis des Ecoliers de l'île.

7. Questions diverses

M. Marguet communique au conseil d'école la date du prochain conseil :

3^{ème} et dernier conseil d'école : le mardi 26 juin 2018.

Le secrétaire de séance

Jean-Luc MARGUET

Le Directeur d'école et
président de séance

Jean-Luc MARGUET